

Conseil municipal
9^odélibération : 13/10/2014

L'an deux mil quatorze, le treize octobre, le Conseil municipal de la commune de Trésilley s'est réuni après convocation légale, sous la présidence de M. Emmanuel FLEUROT, Maire, pour une session ordinaire.

Présents : Mmes Magali Hilaire-Gindro, Céline Millon, Guiseppa Paci, MM. Jean-Pierre Fournier, Olivier Maurand,, Ludovic Boullault, Olivier Noir, Sébastien Dumont, Emmanuel Fleurot.

Absents excusés : Mme Sandrine Geloso, M. Jérôme Moczala

Secrétaire : Madame Magali Hilaire-Gindro

Ordre du jour :

- **Lancement chantier ASSAINISSEMENT :**

Le Conseil Municipal décide de profiter des subventions et lancer une 1^{ère} tranche de travaux en commençant par le bas du village avec appel d'offres ouvert.

Rencontre avec M. Yves KRATTINGER le samedi 18 octobre pour mise en route.

- **Défense incendie :**

Une rencontre avec le centre des pompiers de Rioz et de Vesoul.

Nécessité d'une réserve souple du côté de l'église (vers maison PERROT) et une vers le cimetière si l'Office des HLM accepte pour le lotissement.

Projets bien subventionnés.

- **O.N.F.:**

- Une rencontre avec l'agent ONF et MM. J-P FOURNIER, L BOULLAULT, Sébastien DUMONT, E FLEUROT pour une visite des bois le 10 octobre.

- Parcelle 2 et 13 : mise à prix 9 700 €, vendus 11 900 € à la vente du 8 octobre.

- Assiette des coupes 2015, parcelles proposés par ONF, 16 ha sur 150 ha de coupe , environ 1 000 m3.

- Ouvrir un compte à provisionner pour une partie des ventes afin de subvenir aux besoins en travaux, les années où il y aura une seule coupe.

- Réunion des affouagistes pour envisager le volume coupe 2015, pour réponse à donner à l'ONF en décembre 2014.

- **Bibliothèque** ::

L' inauguration est prévu le Samedi matin 8 Novembre 2014 à 11 H 00.
Remboursement de la machine à poncer de LOXAM à M. Sébastien DUMONT.

- **Indemnités de Conseil** :

Le Conseil Municipal accepte de voter à 100 % (Soit 208.98 € brut) pour l'année 2014, l'indemnité à Madame GRANDCLEMENT, Trésorière à Rioz.

- **Décision modificative** :

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la décision modificative suivante :

Budget EAU :

Article 6061(011) achat eau : - 400 €

Article 701241 (014) Agence de l'eau + 400 €

- **Questions diverses** :

- Permanence de M. Yves KRATTINGER le Samedi 18 Octobre 2014.
- Sécurité routière, non-respect des priorités à droite, demande de devis pour radars pédagogiques avec entretien.
- Concession cimetière Mme Denise TISSERAND, encore de la place à côté. Elle doit négocier directement avec HUMBERT.
- Réunion Association Service Soins à domicile à Rioz le 16 octobre avec Nella.

Fait et délibéré les jours mois et an ci-dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Le Maire,